



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 10 février 2014

5441/14

**TU 4
COMAG 18
PESC 107**

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Du: Conseil
Date: 10 février 2014
N° doc. préc.: 5440/14 TU 3 COMAG 17 PESC 105
Objet: Conclusions du Conseil sur la Tunisie

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Tunisie telles qu' adoptées par le Conseil le 10 février 2013.

CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LA TUNISIE

1. L'UE félicite la Tunisie pour l'adoption de sa nouvelle Constitution démocratique, garante des libertés fondamentales, de l'Etat de droit, de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice. La Constitution constitue un progrès important dans le processus de transition démocratique de la Tunisie. Dans un contexte régional marqué par des difficultés, elle est porteuse d'un espoir et a valeur d'exemple pour celles et ceux qui luttent pacifiquement pour la reconnaissance de leurs droits et libertés fondamentales. A cette occasion, l'Union européenne exprime ses sincères félicitations pour ce résultat remarquable et souhaite plein succès au peuple tunisien pour concrétiser les aspirations démocratiques nées de la révolution de 2011, qui a amorcé un processus de transition qui s'étend au-delà de ses propres frontières. L'UE rend hommage à l'Assemblée Nationale Constituante et, à travers elle, au peuple tunisien pour cette réalisation.
2. Grâce aux efforts conjoints et à l'esprit de responsabilité et de compromis des autorités, des acteurs politiques et de la société civile, notamment à travers l'action du "Quartette", le 26 janvier 2014 restera une date fondatrice pour la démocratie tunisienne.
3. Les acteurs de la société tunisienne ont su réagir positivement aux défis politiques internes et prendre l'initiative de mettre en œuvre un dialogue national inclusif et adapté à ses propres réalités. Ils y sont parvenus malgré les tragiques assassinats politiques et les actes terroristes qui ont endeuillé le pays en 2013 et dont les responsables devront être poursuivis et punis. Ce processus lui a permis de maintenir la paix civile, de préserver la stabilité de l'Etat et de progresser dans le débat constitutionnel. La conclusion de ces travaux pose les bases de réformes institutionnelles majeures, y compris pour répondre aux défis socio-économiques et de sécurité ainsi qu'en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, notamment en ce qui concerne l'égalité entre l'homme et la femme, les libertés d'opinion, d'expression, d'information, de religion ou de conviction.

4. L'Union européenne adresse au nouveau gouvernement conduit par M. Mehdi Jomaa ses meilleurs vœux de réussite et l'encourage à poursuivre la transition démocratique dans un climat apaisé grâce, en particulier, à un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus, y compris ceux de la société civile, avec l'objectif d'organiser, dans un environnement sûr et le plus rapidement possible, des élections libres, inclusives, transparentes et crédibles. L'UE réitère son soutien au processus de transition et son engagement à accompagner la Tunisie dans la préparation de ses prochaines échéances électorales, qui doivent permettre au peuple tunisien de choisir librement ses dirigeants.
5. Rappelant ses conclusions du 18 novembre 2013, l'Union européenne invite le nouveau gouvernement à engager, en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, les mesures nécessaires à la reprise de l'activité économique et en faveur de l'emploi. L'UE confirme sa volonté d'appuyer les autorités tunisiennes dans leurs efforts pour faire face à l'ensemble des défis socio-économiques et de sécurité que rencontre le pays afin de répondre aux attentes et aux besoins de la population, en particulier de la jeunesse.
6. L'Union européenne se tient aux côtés des Tunisiennes et des Tunisiens dans ces circonstances importantes pour l'avenir de leur nation, et réitère son soutien au processus de transition en cours. A cet effet, l'UE, qui a doublé son soutien depuis 2011, renforcera son assistance technique et financière, et se tient prête à accélérer les différents chantiers de négociations qui permettront de renforcer les perspectives de croissance de l'économie tunisienne. A la suite des développements positifs en Tunisie et dans le respect de l'esprit et des principes de la Politique européenne de voisinage rénovée, l'UE s'engage à renforcer son partenariat privilégié avec la Tunisie et son soutien aux réformes politiques et socio-économiques au service des aspirations démocratiques des Tunisiens.